LILLE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 12 JANVIER

Un accident mortel

Le 12 février 1938, vers 21 h., une vieille femme, Josephine Bourgot, achevait de traverser le boulevard de la Liberté, à Lille, entre le terre-plein de la place de la République et le square Faidherbe, lorsque, à hauteur du passage clouté, elle fut renversée par une voiture automobile que conduisait M. V..., ingénieur à *Lille*. Bien que le choc n'ait point été violent, la malheureuse femme, atteinte d'une fracture du crâne et d'un enfoncement de la partie supérieure du thorax, décédait peu après.

L'automobiliste, navré de cet accident, a comparu hier devant le Tribunal correctionnel, du chef d'homicide involontaire. Il a été condamné à 200 francs d'amende et à une amende de 5 francs pour contravention au Code de la Route.

Une série d'accidents. — Etant en motocyclette, le 31 mai dernier, René Géraud, 43 ans, manœuvre spécialiste, 11, rue de la Trinite, à *Lille*, a heurté un cycliste, boulevard Carnot. Il a été condamné à 25 francs d'amende.

— Conduisant un autocar, le 29 mai 1938, Léon Bolle, entrepreneur à *Comines*, route de Wervicq, heurtait un motocycliste. Celui-ci a obtenu une provision de 1.000 francs. L'entrepreneur a été condamné à 50 francs d'amende.

— Egalement pour un accident survenu le 6 juin 1938, Jules Wacheux, 37 ans, vendeur de journaux à *Lille*, 13, boulevard Victor-Hugo, a été condamné par défaut à *8 jours d'emprisonnement* avec sursis et 50 francs d'amende. La victime a obtenu une provision de 6 000 francs.

— Vingt-cinq francs d'amende avec sursis à Fernand Duthoit, cultivateur à *Verlinghem*, pour blessures involontaires.

Sur le carreau des Halles. — Dans la nuit du 3 janvier 1938, Jeanne Loiseau, 36 ans, sans domicile fixe, a dérobé aux Halles Centrales, à Lille, des pommes, des noix et des oranges. Elle a été appréhendée au moment où elle se dissimulait dans l'encoignure d'une porte, à l'angle des rues du Faisan et des Primeurs. Pour vol et vagabondage, Jeanne Loiseau a ete condamnée à *15 jours d'emprisonnement.*

Encore une ! — Pour vol d'une bicyclette à Annappes, le 6 janvier 1939, Jules Bettrémieux, 55 ans, manœuvre à *Ascq*, 32, rue Maugin, a été condamné à *2 mois d'emprisonnement.*

Indésirable. — Tres mal noté, ivrogne invétéré, Raymond Gœderlier, 41 ans, chauffeur, menait la vie dure à son amie, domiciliée à *Loos*. Or, Gœderlier avait fait l'objet d'un arrêté d'expulsion. Pour avoir contrevenu à cet arrêté, il a ete condamne à *6 mois d'emprisonnement.*

Soyez en règle. — Un mois d'emprisonnement et 100 francs d'amende à Léon Dujak, 24 ans, mécanicien, sans domicile fixe, pour infraction à la loi sur les étrangers.

PETITES NOUVELLES

Portefeuille retrouvé. — M. Robert Delgrange coiffeur, 129, rue de Douai, qui avait porte plainte pour la disparition d'un portefeuille contenant une somme de 1 800 francs, nous prie de signaler que ledit portefeuille a été retrouvé avec la somme qu'il contenait. Dont acte

Soixante-dix francs de chocolat disparaissent. — A la foire d'hiver, place de la Republique, on a derobe nuitamment pour environ 70 francs de chocolat, dans la baraque de Mme Simone Bonvalot, demeurant 19, rue Rembault à Amiens. Pour ce faire, le voleur a incisé la bache qui recouvre le devant de la voiture de Mme Bonvalot.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Un beau match à l'A.A.M. — Dimanche prochain l'A.A.M. recevra sur son terrain la redoutable equipe du Stade de Courtrai, prétendante au titre de champion de 1le division promotionnaire.

Le match de dimanche sera pour celle-ci décisif et l'équipe Courtraisienne mettra tout en œuvre pour acquerir les deux points.

Les bleus et blancs, de leur côte, sont fermement décidés à *ne pas se laisser faire* et ils ont confiance dans l'equipe qui sera composée comme suit :

Timmerman, Maus Vandoeren, Deconninck, Vandenberghe, Cattoer, Ameels, Vanwaesenhove, Verfaille, Marquette et Demoor.

La composition de l'équipe du Stade de Courtrai sera la suivante : Dewaele, Allegaert, Hovaere, Schaek, Vanhove, Verhamme, Vandeneulebrouck, Decaluwé, Pannecoucke, Blondeel et Verheckt.

WAEREGHEM

Un homme tente de se trancher la gorge. — Le nommé V. A., 72 ans, demeurant rue Jules Stoune, a tenté de mettre fin à ses jours en se tranchant la gorge avec un couteau de cuisine. Il s'est grièvement blessé. Son état est très grave.

COURTRAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Affaires de fraude. — Trois Chinois, en état de détention préventive, furent arrêtés le 4 décembre « Carriere Bonte » à Mouscron, par les douaniers pendant qu'ils cherchaient d'introduire frauduleusement en Belgique toutes sortes de marchandises, comme cravates, foulards de soie, bretelles, portefeuilles, etc. A l'audience, les fils de l'Empire Celeste ont beaucoup de peine à se faire comprendre par les juges. Ils parent un français bizarre bigarré de mots et d'exlamations chinoises assez pittoresques.

Le tribunal les a condamnés tous les trois à quatre mois de prison, plus 4.800 fr. d'amende fiscale. Les marchandises cachées dans cinq valises et un sac pour une valeur commerciale totale de 580 fr., ont été confisquées.

— Decoster Magliore a été pincé à Reekem par les douaniers alors qu'il tentait d'introduire frauduleusement en Belgique quatre bouteilles d'apéritif « Picon ». Il a été condamné à quatre mois et 1.800 fr. d'amende fiscale.

Maes Robert, de **Mouscron**, a été condamné pour fraude de cinq bouteilles de champagne au « Cuirassé », à Mouscron à quatre mois de prison et 40 francs d'amende.

Fermeture d'un café. — M. Bourgeois Raphaël, tenancier d'un café, rue de la Lys, à **Courtrai**, a été condamné à 500 fr d'amende pour détention d'alcool dans son café. Vu qu'il s'agit d'une récidive, le tribunal ordonne la fermeture définitive de l'établissement.

Vols. — Devaegenaere Marthe de **Wachem**, avait dérobé une quantité d'étoffes dans le magasin de Mme Verbauwhède de cette commune. Dewagenaere a été condamnée à un mois de prison et 182 fr d'amende avec sursis.

— Ost Gérard, de **Roulers**, s'était introduit à quatre reprises dans la maison de ses voisins, les époux Brakx et y avait dérobé chaque fois des sommes assez importantes dans une des chambres. Le gaillard s'y faufilait par le soupirail de la cave, mais un beau jour il fut pincé par les habitants qui avaient entendu un bruit insolite. Ost a été condamné à trois mois de prison et au remboursement de 1.250 fr.

Les vols de vélos continuent. — La police a été avisée que deux bicyclettes appartenant à MM. Maurice Depoortère, demeurant à Heulq et Marcel Hoivoet, demeurant à Harlebéke-Staughem déposés temporairement contre la façade d'un cabaret au villa avaient été volées.

La Politique Régionale

PARTI SOCIALISTE OUVRIER ET PAYSAN

On nous communique :

« Le secrétarist régional du P.S.O.P a reçu de nombreuses demandes de renseignements venant de secrétaires de sections S.F.I.O ou de cellules communistes, voulant connaitre impartialement le but et les principes du Parti Socialiste Ouvrier et Paysan, avant le renouvellement des cartes 1939. Dans la mesure du possible il fut donné satisfaction à ces demandes.

» Cependant le secretariat régional du P.S.O.P. pense que les militants desirant être totalement informés ont interêts à organiser de petites réunions d'information au cours desquelles un orateur du P.S.O.P. viendrait s'expliquer, étant bien entendu que ces réunions n'engageraient en rien leurs organisation et n'auraient qu'un but d'information.

» Ces réunions pourraient avoir lieu dans les sections S.F.I.O et cellules communistes qui en feraient la demande, ou simplement devant un groupe de militants isolés. Il suffirait pour cela de prévenir une quinzaine de jours à l'avance le secrétariat régional du P.S.O.P. en ecrivant à MM. Marcel Leblanc, 22, rue Christophe-Colomb à Lille, ou Léon Danne, 29, rue du Rempart, à Valenciennes.

» Il est en outre rappelé que pour Lille et sa région, une permanence du P.S.O.P. fonctionne tous les dimanches de 10 h. à midi, café Alphonse, 13, rue du Molinel, à Lille ».

JEUNESSE SOCIALISTE

On nous communique :

« Les secretaires des unions d'arrondissement et des comités cantonaux du Nord sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche 15 janvier à 9 h. 30, 257, rue de Paris, à Lille.

» Les membres du bureau fédéral devront obligatoirement être présents ».

LA VIE CORPORATIVE

A propos des statuts des syndicats

EXTRAIT D'UNE CIRCULAIRE DU MINISTRE DU TRAVAIL

« Il m'a été donné de constater que les statuts de certains des syndicats stipulent généralement que les syndiqués sont engagés pour une année, conformément à la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels.

» Or, aux termes de la loi du 12 mars 1920, modifiant celle du 21 mars 1884 et codifiée au Livre III du Code du Travail (article 8, chapitre ler, titre I) :

« Tout membre d'un syndicat professionnel peut se retirer à tout instant de l'association, nonobstant toute clause contraire, sans préjudice du droit, pour le syndicat, de réclamer la cotisation afférente aux six mois qui suivent le retrait d'adhésion ».

» Je crois devoir appeler votre attention sur le défaut d'harmonie entre les dispositions légales et les dispositions statutaires ci-dessus rappelées afin que les syndicats mettent leurs statuts en complète conformité avec les prescriptions légales. »

A LEERS — **Syndicats Libres.** — Permanence samedi à partir de 14 h. 30, au « Foyer Populaire », 2, place de l'Eglise, pour le paiement des indemnités de chômage et renseignements divers.

COLOMBOPHILIE

Le 5 février, Exposition sensationnelle du Club Colombophile Tourquennois

L'exposition des pigeons primés aux Concours d'Ajaccio, Morceux, St-Vincent de Tyrosse, et As pigeons de la Région aura lieu le dimanche 5 Février au Club Colombophile, 13, Place de la République à Tourcoing.

Les pigeons seront reçus le 5 Février de 9 h. à 11 h. et rendus aux propriétaires à partir de 17 h. 30.

A 12 h., remise officielle des Coupes, Medailles et Diplômes.

A 12 h. 30, causerie par le Capitaine Castagnet, chevalier de la Légion d'Honneur, directeur des pigeonniers militaires de la 1re Région, sur la formation des races et l'utilisation des pigeons voyageurs.

Les colombophiles primés ne pouvant assister à la remise des diplômes peuvent en demander l'envoi au secrétaire (joindre 2 fr. 50 en timbres poste pour port et recommandation). Ces diplômes seront envoyés dans la semaine du 5 au 12 Février.

A ROUBAIX. — **Alla Droita.** — Les amateurs sont informés que ses prix non retirés au siège pour le 15 février au plus tard seront considérés comme répudiés et seront dès lors reversés au compte de l'organisation.

— **Roubaix-Concorde.** — Les caletiers désireux de faire paraitre leurs concours sur les affiches sont priés de faire parvenir au siège ou chez M. Verveecke pour le 27 janvier dernier délai leurs dates et lieux du concours.

— **Chez Dubois François**, place du Travail. — Dimanche 15 janvier, grande exposition des pigeonniers : Janssens, Desfrennes, Franquet, Farvacque, Dubois, etc., tous lauréats de l'Aile Droite.

A CROIX. — **Exposition.** — Dimanche 15 janvier, chez M. Riemis-Vaneslande, rue Gambetta, 9, exposition-concours, 4 catégories : Vieux mâles, Vieilles femelles, Jeunes mâles, Jeunes femelles. 50 fr. Prix d'honneur. Rayon libre.

WASQUEHAL-FLERS. — **Société « Progrès et Liberté »**. — Réunion générale samedi 14 janvier à 16 h. 30 au Café du Rond-Point, 56, avenue du Sart. Désignation du siège. Paiement des cotisations. Distribution des cartes d'adhérents.

A TOURCOING. — **Aux Grands Archers.** — Exposition de la totalité au pigeonnier Henri Legrand, en paniers de 10 h. à 17 h. dimanche 15.

— **Enfants Colombophile Tourquennois. — Groups des 4.** — Dimanche 15 janvier au Café Delvoye, place de la République, finale du Tournoi intergroupes (Entente, Avant, Croix-Rouge et Marlière, Phalempins). Une superbe coupe sera offerte à la Fédération la mieux classée. Les amateurs des différents groupes dont les pigeons ont été retenus pour cette finale sont priés d'enlever leurs pigeons avant 10 h. derniers limite. Les opérations du jury commenceront à 10 h. 30. Visite de l'exposition et tirage au sort des 25 primes de 10 fr. à partir de 11 h. 30. Paiement des ristournes 1938 de 11 h. 30 à 13 h.

A RONCQ. — Dimanche 15, grande exposition chez Aernout Henri, rue des Arts. Exposants : Pannecoucke Camille, Haquette Gustave, Deudon Arthur, Tiberghien Albert, Vandenbogaerde Théophile, Serrus Alphonse, Vanbulle Abel, Delahaye Joseph, Aernout Henri. Les pigeons seront exposés de 8 h. à 16 h.

Les Spectacles, à Lille

AUJOURD'HUI VENDREDI

Capitole. — 15 h. et 20 h. 45 : « Gibraltar ».
Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Le professeur Schnock ».
Camée. — Permanent de 14 à 19 h. 30, soirée à 20 h. 45 : « Le Petit Chose ».
Rexy. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. 30 : « La femme X ».
Omnia. — 15 h. et 20 h. 30 : « Nostalgie » et « Le train pour Venise ».
Union. — 20 h. 30 : « Barnabé » et « Le traineau tragique ».
Mariveux. — 20 h. 30 : « Le tigre du Bengale » et « La brute magnifique ».
Fives-Palace. — 20 h. 30 : « Barnabé » et « L'Argent de Rio-Grande ».
Variétés Fivoises. — 20 h. 30 : « Carrefour » et « L'insoumisonable ».
Eden. — Permanent de 14 h. 30 à 23 h. 30 : « L'Espionne Elsa » et « L'Extravagant ».

DANS LA RÉGION

LA FRAUDE DANS LA RÉGION

Une auto et 650 kilogs de tabac saisis à Eecke

Les douaniers de la brigade d'**Hazebrouck**, qui s'étaient rendus jeudi matin en reconnaissances, dans la région de **Steenwoorde**, revenaient, en auto, vers 10 heures. A Eecke, lieudit « Les Trois Moulins », sur le petit chemin d'Eecke à Haezewinde, ils aperçurent une camionnette qui était renversée dans le fosse. Il s'en approchèrent et constatèrent que le véhicule contenait 16 ballots de tabac de fraude d'un poids total de 650 kilos, représentant une valeur de 55.000 francs.

Un pneu avait éclaté et c'est probablement cet incident qui provoqua la chute de la camionnette dans le fossé.

Les occupants avaient tenté de sauver une partie du chargement, car les douaniers découvrirent des traces qui leur permirent de retrouver, à quelques centaines de mètres, deux ballots dissimules dans un fossé.

L'auto portait un faux numéro d'immatriculation. M. Tranchant, inspecteur divisionnaire, s'est rendu sur les lieux et a fait conduire l'auto saisis, jeudi après-midi, à Steenwoorde.

La douane a recueilli certains indices qui permettront d'identifier les fraudeurs qui avaient jugé prudent de fuir.

Une camionnette et 35.000 francs de tabac saisis près d'Emmerin

Les douaniers de la brigade de **Fives-Lille**, de concert avec celle de **Lens**, ont procédé, hier, jeudi, à une importante prise de fraude.

Vers 18 h., les douaniers étaient en embuscade entre les petites communes d'**Ancoisne** et d'**Emmerin**.

Depuis de nombreux jours, ils suivaient une piste sérieuse et les engins habituels avaient été places sur la route Soudain, une camionette parut au bout du chemin. Les sommations furent faites aussitôt, mais l'auto passa comme un bolide, renversant les obstacles des douaniers. Les préposés sautèrent dans leur conduite intérieure et une ardente poursuite s'engagea. Le préposé Defroidemont réussit à sauter sur le marchepied de la camionnette de fraude, mais devant la résistance de ses occupants et le danger d'être coincé contre un baraquement, il dut lâcher prise. La poursuite reprit de plus belle, mais bientôt talonné par les douaniers, la camionnette dut stopper et un de ses occupants fut arrêté, tandis que son compagnon en se jetant à l'eau dans un marais voisin, réussissait à prendre la fuite.

L'homme arrêté est un nommé Denglos, âgé de 36 ans, demeurant à **Salnghin-en-Weppe**, ancien marchand de beurre.

Dans la camionnette saisie, on a découvert neuf ballots de tabac belge d'un poids total d'environ 400 kgs et représentant une valeur de 35.000 francs.

La camionnette, qui a été ramenée à la brigade de **Fives-Lille**, peut-être évaluée à 10.000 francs.

Denglos sera conduit ce matin au Parquets. Il convient de signaler, dans cette affaire, le dévouement et le sang-froid dont ont fait preuve les préposés Henry et Lagache, de Lens ; Dernancourt, Casanova, Vermesse, Lambert, Defroidemont, de Fives-Lille, ainsi que leurs collègues des deux brigades.

COUR D'APPEL DE DOUAI

AUDIENCE DU 12 JANVIER 1939

Un « immigré politique » fera six mois de prison

Lorsque les Souverains anglais vinrent en France, « Scotland Yard » attira l'attention de la Sûreté Nationale sur la présence, à Paris, de Bruno Von Salomon, sujet allemand, réfugié politique et agent du Komintern Central.

Le personnage fut appréhendé à la gare du Nord et conduit sans délai à la frontière belge. Nos voisins le jugèrent également indésirable et le refoulèrent.

Von Salomon, arrêté à **Jeumont**, fut traduit devant le Tribunal de Valenciennes, sous l'inculpation d'infraction à arrêté d'expulsion et condamné à six mois de prison.

Devant la Cour d'appel, il s'exprime parfaitement dans notre langue et décline la profession d'homme de Lettres. Il ne manque pas de noter que son père fut préfet de police à Francfort. Soulignons également que son frère fut mêlé à l'assassinat de Von Ratheneau.

Son avocat Me Rozelaer, ne manque pas de noter que le précès de son client en est à la douzième audience. « Salomon, dit-il, était journaliste en Allemagne. Il fonda à Paris, une association déclarée à la Préfecture de la Seine « le Front populaire allemand ».

Il expose ensuite les circonstances dans lesquelles Salomon fut arrêté et conduit en Belgique avec, pour tout papier : un arrêté d'expulsion.

La décision des premiers juges doit être réformée, conclut le défenseur.

Me Delevallée réclame, pour Salomon, la qualité d'immigré politique. Une enquête administrative doit lui permettre de lui faire obtenir l'autorisation de demeurer provisoirement dans notre Pays.

« Une commission consultative, que préside le député Perrin, ajoute Me Delevallée, a d'ailleurs émis un avis favorable, à l'égard de Salomon ». Salomon a obtenu un passeport pour l'Espagne, valable pour un seul voyage, mais il n'a jamais fait partie des brigades internationales. A Paris, il pouvait vivre, grâce à sa femme, attaché à l'ambassade d'Espagne.

Me Delevallee voudrait obtenir la communication du dossier de la Sûreté nationale : « Si la police se dérobe, poursuit-il, qu'on mite mon client en liberté ».

M. l'avocat général Dejean de la Batie reconnait que Von Salomon a été acquitté par les tribunaux allemands, qui le considéraient comme un terroriste international. Le représentant du ministère public reproche au prévenu de n'avoir fait aucune démarche en Belgique, pour résider dans ce Pays, et il conclut à la confirmation du jugement de Valenciennes.

La Cour confirme la décision des premiers juges.

Ephraïm Caffe, en liberté provisoire

Expulsé de France, refoulé de Belgique, Ephraim Caffe se prétend Turc, mais les autorités de ce pays ne le tiennent pas pour un citoyen ottoman.

Caff traine devant la Cour, une condamnation à 8 mois de prison, infligée par le Tribunal d'Avesnes, pour infraction à arrêté d'expulsion. Les magistrats, qui attendent de nouveaux renseignements sur son compte, ont décidé sa mise en liberté provisoire. Il sera jugé le 9 mars.

UN AUXILIAIRE QUI AVAIT COMMIS DES DÉTOURNEMENTS DANS UNE PERCEPTION LILLOISE A ÉTÉ ARRÊTÉ

Une vérification effectuée par le Service du contrôle de la Trésorerie Générale, dans une perception de Lille, a permis de découvrir des détournements commis par un nommé D..., employé auxiliaire.

Le coupable a été arrêté.

Il fait l'objet d'une information suivie par M. Le Foyer, juge d'instruction.

Deux ouvriers pris sous un éboulement à Bruay-en-Artois

L'un d'eux est tué, l'autre est gravement blessé

Un grave accident s'est produit à 11 heures, à la Fosse N° 3 bis des Mines de **Bruay**. A la suite d'un éboulement deux ouvriers mineurs ont été ensevelis sous les terres.

D'actives recherches furent aussitôt effectuées pour délivrer les malheureux ouvriers. Après un travail de plusieurs heures, les services de sauvetage réussirent à les dégager.

Malheureusement, l'un d'eux avait cessé de vivre. Il s'agit de Michel Clercq, âgé de 29 ans, marié, demeurant à Bruay, 69, rue de Bordeaux, qui avait succombé à l'enfoncement de la cage thoracique et à une fracture de la colonne vertébrale.

Quant au second accidenté, André Guffroy, 22 ans, célibataire, demeurant à Bruay, rue Jean-Baptiste Petit, il était grièvement blessé et fut transporté à l'Hôpital Sainte-Barbe, où il a reçu les soins du docteur Hernu. Son état est très grave.

" LE PAYS AU TRAVAIL "

Une conférence à Lille de M. Jules Verger, président du Syndicat des Installateurs électriciens français

La conférence de M. Jules Verger, président du Syndicat général des installateurs électriciens français, a eu lieu hier soir, salle des ambassadeurs, à Lille.

Plus de trois mille auditeurs, comprenant des patrons, ingénieurs, collaborateurs et ouvriers, se pressaient dans une salle archicomble, prouvant ainsi l'importance que les Français accordent à l'étude des problèmes sociaux pour la collaboration, pour rendre au pays sa puissance de production.

L'orateur, présenté par M. Y. LEGRAND, vice-président du comité d'entente de la région lilloise, montra combien il est nécessaire que les organisations patronales et les organisations ouvrières s'entendent pour éviter le désordre cause de ruine pour tous. La solution du problème ressort, d'après lui, dans une puissante organisation professionnelle.

M. VERGER montra ensuite comment, depuis deux ans, il organisa dans sa propre entreprise l'organisation professionnelle, en créant une association mixte si bienfaisante sur le terrain social, et des ententes industrielles sur le terrain économique.

L'organisation professionnelle indépendante de toute politique de parti peut, d'après M. Verger, donner à la profession toute son indépendance.

En groupant dans son association mixte, patrons, contremaîtres et ouvriers, il fit progresser chez lui l'ordre social dans l'intérêt de tous.

Il faut espérer que de cette magnifique conférence sortira, pour notre région, une nouvelle période de paix sociale.

Remettre « le pays au travail » dans les circonstances graves de la situation internationale que nous vivons depuis plusieurs mois, est absolument indispensable pour assurer la paix. Une France forte et unie dans le travail doit pouvoir regarder l'avenir sans crainte.

ARRESTATION A PÉRONNE D'UN INDIVIDU QUI ATTAQUAIT LES JEUNES FILLES

Péronne, 12. — Depuis quelque temps dans certains quartiers de la ville, des jeunes filles étaient attaquées par un individu que la gendarmerie ne parvenait pas à identifier.

L'une d'elles, une Polonaise, violemment frappée, avait eu l'artère temporale coupée et avait été trouvée baignant dans son sang.

Or, hier soir, Mlle Lucienne Sfaletti, âgée de 20 ans, se présentait à la porte de l'hôpital pour prendre son service de nuit, lorsqu'un individu, sortant de l'ombre, lui mit son beret sur la figure et commençait à la frapper.

Mlle Sfaletti eut le temps d'appuyer sur le bouton de sonnette et put échapper à son agresseur lorsque la porte se fut ouverte.

L'alerte ayant été donnée à la gendarmerie, celle-ci réussit à mettre la main sur l'agresseur. C'est un jeune garçon de 18 ans, nommé Albert-Alexis Demarle, sorti récemment de maison de correction, qui a reconnu être l'auteur de toutes les agressions.

Il a été écroué et mis à la disposition du juge d'instruction.

UN NOYÉ INCONNU RETIRÉ DE L'ESCAUT A FRESNES

Hier, à midi, à Fresnes, l'éclusier apercevait le corps d'un homme flottant dans le canal, à proximité de son ecluse. Aidé d'un mécanicien occupé à la traction des péniches, il retira le noyé de la rivière, en présence du gendarme Tursis et d'un garde mobile de la brigade de Condé, qui, en tournée à Fresnes, avaient été informés de l'affaire.

Il s'agissait d'un homme âgé d'environ 50 ans, de petite taille et de corpulence moyenne, vêtu d'un pardessus bleu marine et d'un veston de même couleur ; d'un pantalon foncé à rayures. Il portait une chemise kaki, un foulard à rayures bleues et blanches et il était chausse de souliers jaunes à lacets.

Il ne portait sur lui aucun papier permettant de l'identifier. Toutefois on trouva dans une poche, déchirée en plusieurs morceaux et presque illisible, une partie d'une feuille d'immatriculation que l'on délivre aux personnes de nationalité étrangère résidant en France ce qui laisse supposer qu'il s'agirait d'un étranger de la région de Valenciennes.

Le docteur Chalerie, qui avait été prévenu, se rendit sur les lieux. Après avoir examiné le cadavre et constaté que celui-ci portait à la tête une plaie d'environ cinq centimètres, qui serait due à l'hélice d'un bateau, il conclut alors à une mort naturelle. Le corps paraît avoir séjourné trois à quatre jours dans l'eau. Le cadavre a été déposé à la morgue du cimetière par les Pompes Funèbres.

MÉDAILLE D'HONNEUR AGRICOLE

Par arrêté en date du 1er janvier 1939, la médaille d'honneur agricole a été conférée aux personnes ci-après désignées :

NORD

MM. Chevin Isidore-Victor, à Honnecourt-sur-l'Escaut ; Défrenne Albert, à Honnecourt-sur-l'Escaut ; Delhale Henri, à Artres ; Dely Amand-Ferdinand-Eugène, à Coudekerque-Branche ; Devémy Gustave, à Valenciennes ; Druon Cyrille, à Hem ; François-Léon, à Odomez ; Franquet Jean-Baptiste, à Merignies ; Fromont Hyacin, à Artres ; Louchéux Armand à Bouvignies ; Marouzet Achille-Joseph, à Artres ; Mathon Jean-Baptiste, à Artres ; Mathon Pierre-Joseph, à Artres ; Pecqueux Georges-Eugène, à Loos ; Fonthieux Arthur, à Honnecourt-sur-l'Escaut ; Thibaut Paul, à Pérenchies.

DERNIERE HEURE

UN DISCOURS de M. Paul Reynaud destiné à l'Amérique

Le Ministre des Finances y a souligné le redressement économique et financier de la France

Paris, 12. — M. Paul Reynaud, ministre des Finances, a prononcé, ce soir, à 23 h. 45, au Louvre, une allocution, en Anglais, destinée au public américain et qui a été radiodiffusée aux Etats-Unis et en Angleterre.

En débutant, le ministre des Finances a rappelé que le redressement de la France importe à toutes les démocraties parce que leur solidarité est la seule barrière qui empêche la force brutale de se déchaîner de nouveau.

Il a dit que personne dans le monde, n'est resté indifférent à la grande voix qui s'est élevée, il y a huit jours, sur la libre terre d'Amérique, pour affirmer la solidarité des peuples qui ont gardé au cœur l'idéal de la liberté.

La situation financière de la France le 2 novembre dernier

Puis M. Paul Reynaud a évoqué la situation, telle qu'il l'a trouvée en arrivant au ministère des finances, le 2 novembre dernier, « situation critique, dont certains pouvaient penser que la France ne la dominerait qu'au prix de l'abandon du régime de liberté ».

« Pourquoi nous avons demandé trois ans »

Le ministre des Finances s'est ensuite exprimé ainsi :

« Sans doute, la situation était, et de beaucoup, plus grave qu'en 1926, lors que M. Poincaré se trouva en face d'une crise qui n'était que financière et monétaire.

» En ce temps là, l'économie française était prospère, la course aux armements n'avait pas commencé et aucune menace de guerre ne planait sur l'Europe. Néanmoins c'est seulement au bout de quatre mois que l'on eut l'impression que l'expérience Poincaré allait réussir.

En effet, il était arrivé au pouvoir fin juillet 1926. Au début de novembre, les valeurs françaises de la bourse valaient moins qu'au début d'août et la livre sterling recommençait à remonter, si bien que certains affirmaient hâtivement que l'expérience Pincare allait échouer.

» Vous comprendrez dès lors pourquoi nous avons demandé un délai de trois ans. La partie la plus urgente de notre tâche était de restaurer la monnaie. Sa faiblesse entraînait des pertes d'or constantes qui affaiblissaient la France.

Les rentrées d'or

Il était impossible, par ailleurs, de développer le crédit au commerce et à l'industrie car les francs ainsi crées étaient utilisés pour acheter des devises étrangères et nuisaient à notre monnaie.

Cette première tâche a été accomplie. Non seulement les sorties d'or ont cessé mais les rentrées d'or s'effectuent régulièrement depuis les décrets-lois. Le résultat est que les stocks d'or du fonds d'égalisation des changes est aujourd'hui quatre fois plus important que le 2 novembre dernier.

Cet afflux de capitaux a eu d'heureuses conséquences. Il a permis notamment d'abaisser le taux de l'intérêt. C'est ainsi que le taux des bons à 3 mois est tombé de 3 à 1 1/2 % et que le taux d'escompte de la Banque de France est tombé de 3 à 2%, c'est-à-dire au taux de la Banque d'Angleterre.

Le projet pour les porteurs de valeurs françaises s'élève à plus de 50 milliards

D'autre part, le retour des capitaux a entraîné une hausse considérable sur les valeurs françaises et notamment sur les rentes.

Le léger tassement qui s'est produit, ces jours derniers, est un phénomène normal après une étape de hausse aussi considérable.

Aux cours pratiqués, aujourd'hui, le profit pour les porteurs de valeurs françaises s'élève à plus de 50 milliards de francs par rapport à ceux du 2 novembre dernier.

Cette hausse est due pour partie à un afflux de capitaux étrangers, attirés par les bénéfices qui peuvent être réalisés sur le marché de Paris à cause du bon marché extrême des valeurs françaises, exprimées aujourd'hui **dans une monnaie dont la solidité n'est plus discutée.**

L'emprunt français en Hollande et en Suisse

Grâce à ce renouveau du crédit de l'Etat français, nous avons converti en un emprunt émis à 4 %, à 95, toutes une série d'emprunts étrangers des chemins de fer dont le taux variait entre 4 1/2 et 8 1/2 %, et qui s'élevaient à trois milliards et demi.

C'est aujourd'hui même que la souscription à cet emprunt est ouverte en Hollande et en Suisse.

Tout permet de croire qu'elle constituera un grand succès. D'ici quelques jours, vous pourrez en ouvrant vos journaux constater si mon pronostic est juste ou non.

« La France vient de faire ses premiers pas sur la voie du redressement économique et financier »

Dans l'ordre économique, divers signes montrent une amélioration certaine.

L'indice de l'ensemble de sept industries importantes est passé de 80 à 86, hausse d'une ampleur inaccoutumée.

Des progrès sensibles ont été faits dans la production des mines, des industries chimiques, de la métallurgie, des industries du cuir, du textile, de l'automobile.

Pour cette dernière industrie notamment le nombre de voitures vendues a augmenté de 15.500 à 18.500. Le chômage partiel a été réduit.

La proportion des ouvriers travaillant moins de 40 heures est tombée en un mois de 17 à 15 %.

Les carnets de commande sont mieux garnis. Des hauts fourneaux se sont rallumés. Après plusieurs années de stagnation et de recul, la France vient enfin de faire ses premiers pas sur la route du redressement économique et financier.

Les grandes affaires françaises sont en train de découvrir qu'elles peuvent maintenant trouver sur le marché, des capitaux à des taux raisonnables les disponibilités dont elles avaient depuis si longtemps un si pressant besoin.

Elles le peuvent, grâce au rapatriement des capitaux, à la baisse du taux de l'intérêt entraînée par la hausse des rentes et aux mesures de détente fiscale prises par nous.

Les demandes d'émission d'emprunts pour les affaires privées qui étaient tombées à rien, sont redevenues nombreuses et importantes. Le potentiel de reprise de notre pays est d'autant plus grand que la crise économique a été plus longue et plus sévère.

L'effort sera poursuivi

Il est vrai que les circonstances extérieures pourraient être meilleures et que la charge des armements va nous contraindre à de sévères économies qui ne seront pas plus populaires que les impôts nouveaux.

Nous poursuivrons notre politique de demain comme hier, sans nous laisser dévier en rien par les obstacles inévitables que rencontre toute action humaine.

Notre peuple comprend la grandeur de la tâche qu'il doit accomplir. Il se rend compte de tout ce qui est en balance pour les démocraties et pour la France.

La question qui est posée est celle de savoir si une démocratie est capable ou non de se sauver par ses propres méthodes.

La France est en train de répondre.

La sympathie de l'opinion publique jours d'effort et d'espoir. »

Les parlementaires français retour d'Espagne signalent le danger de la situation pour notre pays

« Une victoire germano-italienne aurait pour inévitable conséquence la formation d'un axe Madrid-Rome-Berlin dirigé contre la France et son empire

Ils signalent par ailleurs l'héroïsme du peuple espagnol qui a su réaliser l'union nationale en face de l'étranger

Paris, 12. — Au cours d'une réunion organisée par l'énergie française, les parlementaires français retour d'Espagne républicaine ont rendu compte de leur voyage.

M. Raymond LAURENT

M. Raymond Laurent, démocrate populaire, député de Saint-Etienne, s'est particulièrement préoccupé des questions religieuses et a vu les personnalités religieuses de l'Espagne républicaine. Il a souligné que le gouvernement républicain a fait connaître officiellement aux autorités religieuses son désir de voir les eglises rouvertes au public. Il a particulièrement fait remarquer que **la situation en Espagne apparaît comme très inquiétante pour notre pays. « Une victoire germano-italienne en Espagne, dit-il, aurait pour inévitable consequence la formation d'un axe Madrid-Rome-Berlin dirigé contre la France et son empire colonial ».**

M. André Albert, député des Deux-Sèvres exalta l'héroïsme des soldats républicains.

M. Leroy, député des Vosges insista sur le renouvellement permanent du matériel de guerre que les états totalitaires ont affecté à la lutte contre le peuple espagnol. Celui-ci défend une indépendance qui intéresse au premier chef la sécurité française.

MM. Delcos Sorbe et Liautey, députés des Basses-Pyrénées et de Haute-Saône, ont souligné la détresse de la population civile espagnole. Ce dernier a dit notamment « il ne s'agit pas de soutenir une faction politique, mais de sauver un peuple dont l'indépendance est nécessaire à la sécurite de notre pays. Ce peuple a su réaliser l'Union nationale en face de l'étranger. Il est aujourd'hui un modele d'ordre, de courage et de liberté disciplinée.

M. Serre député de Briey, jeune République, a dit en sa qualité de député de l'Est son admiration pour la résistance des Républicains espagnols.

M. de TESSAN

Puis M. de Tessan a résumé les impressions recueillies par la délégation qu'il conduisit en Espagne républicaine. Il a noté que **la bataille que livrent les Républicains espagnols n'est pas une bataille des extrémistes mais celle des démocrates de toutes nuances, des plus modérés aux plus avancés, uniquement préoccupés de l'indépendance de l'Espagne.**

L'orateur a émis le vœu que la ténacité des Républicains espagnols leur permit de libérer l'Espagne de l'invasion étrangère dont la permanence compromettrait gravement la sécurité française.

« L'heure est si grave que chacun a le devoir d'aider l'État »...

a déclaré M. Eden à Kenilworth

Londres, 12. — M. Anthony Eden a prononcé, ce soir, dans sa circonscription de Kenilworth, un discours dans lequel il a exprimé l'inquiétude que lui causait la présente situation internationale.

« L'heure est si grave que le premier devoir impose à chacun d'entre nous est certainement de faire tout ce que nous pouvons pour contribuer de façon constructive au service de l'Etat, d'aider et non de gêner ».

Il a ajouté : « Je ne puis m'empêcher de remarquer le contraste existant, en ce qui concerne les armements et certaines autres choses, entre les conditions en Angleterre et en France et celles existant dans les Etats de dictature. »

M. Eden doute que les démocraties puissent jamais rattraper leur retard en matière d'armements sur les dictatures si elles poursuivent leurs efforts au rythme actuel.

« Malheureusement, poursuit-il, personne ne prétendra que la position stratégique des démocraties occidentales se soit améliorée au cours de l'an dernier. C'est le contraire qui est vrai. C'est parce que la Nation comprend cela qu'elle acceptera, avec joie, les plus grands efforts qui seront faits dans tous les domaines de défense pour mettre nos armements à la mesure de nos grandes responsabilités. »

LA MODIFICATION DU RÉGIME DES 40 HEURES DANS LA MARINE MARCHANDE

Paris, 12. — M. De Chappedelaine a reçu MM. Georges Philippar et